

SC 9

**BAS-
CONGO**

**CONTRIBUTION DE LA
SOCIETE CIVILE A LA REVUE
DU PROJET DE RAPPORT
ITIE-RDC 2012**

CGR

Coordination pour la Gouvernance des Ressources naturelles

Bas Congo / RDC

ANALYSE DU DRAFT DU RAPPORT ITIE/RDC 2012

Introduction :

Notre analyse du rapport ITIE/RDC2012 se porte sur les tdrs qui nous ont été donnés par le Secrétariat Technique ITIE/RDC et en notre qualité d'experts de la Société Civile en matière pétrolières, nous nous sommes penchés de la partie qui concerne les hydrocarbures, pour notre contribution aux échanges des toutes les parties prenantes et nous remercions le Secrétariat Technique de l'ITIE/RDC qui a mis un peu de moyens à notre disposition pour réaliser ce travail.

Dans l'ensemble, nous disons que ce rapport ITIE/RDC 2012 est le meilleur par rapport aux précédents, surtout en ce qui concerne les informations. Et cela nous pousse à féliciter le cabinet Moore Stephans.

Méthodologie :

Notre méthodologie s'inscrit dans l'analyse des points constatés comme faibles et proposer des solutions dans les recommandations qui feront l'objet de notre conclusion.

Analyse proprement dite :

1. Du point de vue de la matérialité :

La définition de la matérialité n'a pas posé problème ; la seule question que nous nous posons est le payement de **10.002.115 M**, par une Entreprise qui n'est pas reprise dans le périmètre cfr p78 du rapport et l'A I ne la cite pas dans le rapport ; il s'agirait de TOTAL exportation.

2. Du point de l'exhaustivité et la fiabilité des données :

8 Entreprises dont ;SEMILIKI,GLENCORE,SOCOREP,SOREPLICO,IMPEX,IBOS, JAPECO et KINREX cfr page 75 du rapport ; n'ont pas présenté leurs déclarations tandis que

3 Entreprises n'ont pas présenté les preuves d'audit de leurs comptes et aussi,

1 Entreprise n'a pas été opérationnelle

N.B . Le niveau 11 du building de la BCDC n'est pas assez vaste pour abriter tous ces bureaux et cela est pareil pour les autres adresses que le rapport nous donne.cfr pp120 et 121.

Nous connaissons les bureaux de PERINCO REP et de SOCO , à Kinshasa et au Bas Congo.

Eu égard à ce qui précède ; nous recommandons :

- 1) La redéfinition du périmètre des Entreprises du secteur pétrolier,
- 2) Que l'Entreprise **TOTAL exportation** soit intégrée dans le périmètre,
- 3) Que l'Entreprise GLINCORE soit retirée du périmètre,
- 4) Que les Entreprises qui n'ont pas déclaré et celles qui n'ont pas présenté leurs preuves d'audit soient interpellées et se mettent à jour
- 5) Que l'Entreprise COHYDRO joue l'interface entre l'Etat de la RDC et les Entreprises pétrolières et soit dotée d'une équipe des ingénieurs, et géologues congolais pour le suivi des statiques de production et d'exportation et aussi pour des recherches,
- 6) Que les statistiques des emplois créés soient clairement présentés tant pour les expatriés que pour les nationaux,
- 7) Que les dépenses sociales puissent rencontrer les besoins réels des bénéficiaires
- 8))Que le ministère des hydrocarbures nous donne chaque année les statistiques des agents et cadres de son ministère ainsi que les enfants congolais qui ont été formés par année et nous le nombre d'emplois créés par Entreprise
- 9) Que les adresses physiques de chaque Entreprises soient claires et vérifiables à Kinshasa et en province comme le cas pour PERINCO REP et SOCO
- 10) Que l'Administrateur Indépendant désormais, tiennent compte des communautés affectées par l'exploitation pétrolière et la Société Civile de la province pétrolière dans ses contacts car Kinshasa n'est pas le Bas Congo.

Fait à Boma,le 17/12/201

Coordination pour la Gouvernance des Ressources Naturelles

(CGR)

Ir KAZIALA KISIATI Zéphirin

Pasteur Jacques BAKULU

Secrétaire Rapporteur Adjoint

Président

S/C cepecordc@yahoo.fr, pjbakulu@yahhoo.fr, pjbakulu@gmail.com, 00243 998 322 067

*